

BULLETIN DE DOCUMENTATION



19^e Année

18 AVRIL 1963

N° 6

Le Millénaire de la Ville et du Pays de Luxembourg

Inauguration des cérémonies et festivités

Les fêtes du Millénaire de la Ville et du Pays de Luxembourg débutèrent par trois manifestations publiques auxquelles la participation des plus hautes autorités du pays conféra le caractère de solennité que comportait dans l'esprit de tous les Luxembourgeois le 1000^e anniversaire de naissance de Luxembourg.

Le 13 avril eut lieu une Séance Académique à l'Hôtel de Ville en présence de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg. Le 14 avril, dimanche de Pâques, fut célébrée une messe pontificale à la Cathédrale, et le 15 avril la « Journée des Bourgmestres » réunit dans la Capitale tous les bourgmestres du pays.

Déjà les quelques jours qui précédaient le 13 avril, l'importance que l'événement revêt dans la conscience de la population s'exprimait dans les décors des rues de la Capitale, le pavoisement des bâtiments publics et des maisons ainsi que dans les éditions

spéciales que les journaux faisaient paraître. Ceux-ci en effet publièrent d'importantes pages dans lesquelles étaient évoquées les péripéties et vicissitudes des dix siècles de vie de la Ville et du Pays et dans lesquelles était défini le rôle joué par le Luxembourg dans l'histoire.

Dans des messages parus dans un quotidien luxembourgeois M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, M. Pierre Grégoire, Ministre de l'Intérieur, et le Collège des Bourgmestres et Echevins de la Ville de Luxembourg, soulignèrent l'importance du millénaire. Nous reproduisons ci-après ces trois messages :

MESSAGE

L'origine de la ville et, à travers elle, du pays de Luxembourg ne se situe pas dans la brume de la légende ou du mythe. L'événement surgit dans la pleine clarté de l'Histoire. Il se situe à des points

précis du temps et de l'espace. Nous connaissons par écrit authentique les noms des personnages historiques qui ont participé à la transaction immobilière touchant le lieu dit « Lucilinburhuc ». Nous le localisons à un point topographique avec une marge minimale d'erreur.

Dans la sobriété d'un acte juridique commencent l'épopée de la Maison de Luxembourg ainsi que l'histoire de notre ville et de notre peuple.

En nous saisissant de la Charte de 963, nous nous accrochons donc à une base ferme, à un point précis, qui doit être relevé et mis en lumière, du haut duquel nous contemplerons le sort millénaire de notre population.

C'est à juste titre que nous fêtons le Millénaire de la Ville de Luxembourg dans l'allégresse et la fierté nationales. Nous remontons aux origines pour nous éclairer sur les raisons d'être de notre petite nation et pour puiser dans son histoire des raisons d'espérer.

L'année 1963 doit nous fournir l'occasion d'explorer le pays dans sa dimension historique. Certes, l'Histoire dégrise souvent de certaines illusions, mais elle est aussi mère consolante et enseignante. Le Luxembourgeois moyen ne se rend qu'imparfaitement compte de la richesse de son passé historique. Le jubilé de cette année nous permet un déploiement de souvenirs et d'évocations qui contribueront à la prise de conscience de la personnalité et du rôle du Luxembourg.

Puisse cette année jubilaire se célébrer dans la paix et la concorde, pour qu'elle marque à son tour une étape de notre devenir national que les générations aimeront à évoquer avec fierté et à citer en exemple.

PIERRE WERNER

Ministre d'État, Président du Gouvernement

*

MANDATAIRES DU PASSÉ ET DE L'AVENIR

A droit à un bel avenir tout peuple qui, fier de son passé, ne s'en cache pas.

La grandeur nationale étant le résultat visible d'efforts continus, faits par les générations montantes, aux forces morales aussi fortes qu'inépuisables, léguées par les disparus à ceux qui ont conscience des valeurs de la tradition, les vivants ne cessent de se rappeler les mobiles de leurs ancêtres et de continuer leur marche ascendante vers la stabilité et l'unité sociales dans la direction que semblent leur imposer les morts.

Les nouvelles initiatives, stimulant les zéloteurs du progrès, ont leur terrain le plus fécond dans l'histoire même, dont les chefs de file ont pris conscience, intimement, à un point tel qu'ils ne peuvent que pratiquer une politique positive : celle qui a pour base, non pas une pure doctrine, mais l'histoire ou la tradition. Sachant que la bonne politique, la seule qui puisse servir le bien-être de tous, dépasse largement l'aire d'une doctrine — la doctrine s'écar-

tant toujours de la réalité — ils travaillent sans relâche à réaliser dans leur communauté, qu'elle soit municipale ou nationale, cette attitude collective spirituelle et morale, historiquement fondée, grâce à laquelle la réalité de tous les jours, celle qui se fait sentir dans tous les domaines, est dominée et façonnée à l'image du peuple, dont les individus se déclarent être les particules inaliénables et particulièrement satisfaites, parce que développées au maximum dans leur essence intérieure comme dans leur substance matérielle.

Ces individus finiront par comprendre que leur somme ne fait pas le peuple, mais qu'au-delà de leur appartenance au corps vivant de la nation, ils sont liés à d'autres mondes qui les obligent à toujours agir en mandataires du passé et de l'avenir.

Les Luxembourgeois, les habitants de la capitale millénaire ayant acquis la certitude d'avoir rempli ce devoir, ils ont droit, mille fois à la manifestation de leur fierté devant le monde que, pendant quelques mois, ils ont le souci de ramener aux sources vives de leurs valeurs civiles et spirituelles, où l'on peut apprendre ou réapprendre les belles leçons d'un passé non renié, capable de garantir un avenir prospère et heureux.

PIERRE GRÉGOIRE

Ministre de l'Intérieur

*

MILLE ANS

Mille Ans ! Ce n'est rien en face de l'éternité, c'est peu par rapport aux lointaines civilisations qui ont précédé et inspiré la nôtre.

Pourtant quel gage de constance !

Si on faisait en effet le point de tout ce qui a résisté durant dix siècles aux vicissitudes de l'histoire et à l'évolution du monde, on serait étonné de la pauvreté du bilan.

C'est donc avec d'autant plus de fierté que Luxembourg, en cette année jubilaire, peut dresser le sien.

Durement forgée par l'adversité et les épreuves, la ville, dont le fier passé se reflète dans sa silhouette majestueuse, au cours de son histoire millénaire, a connu grandeur et déclin, gloires et humiliations. Solide comme le roc sur lequel elle a été bâtie, elle a toujours su résister aux coups du sort et se trouve aujourd'hui, après de prodigieux essors, vivante, alerte, pleine de rayonnant attrait.

Jadis, point de cristallisation des courants d'idées occidentales qui ont pris une part prépondérante à la formation de l'Europe, c'est de nos jours qu'elle porte sa contribution au renforcement de notre tradition européenne commune.

Des sentiments d'intime satisfaction et d'allégresse remplissent donc en cette année les cœurs de tous les habitants de Luxembourg, et notre appel à la population pour fêter tous ensemble le Millénaire, véritable fête de famille, ne manquera pas de trouver l'écho le plus favorable.

Nos nombreux clubs et sociétés, quelles que soient leurs activités, ont tenu, nous le constatons avec plaisir, à s'associer aux manifestations du Millénaire, afin de donner à l'année 1963 un maximum d'éclat. Qu'ils en reçoivent nos vifs remerciements.

A tous nos amis de l'étranger va la plus cordiale invitation de nous rendre visite en cette année jubilaire.

La ville et la population de Luxembourg leur feront l'accueil le plus cordial et le plus hospitalier; elles leur feront sentir l'atmosphère toute spéciale de tradition et de progrès qui ne manquera pas — nous

en sommes persuadés — de leur laisser un souvenir indélébile.

Janvier 1963.

Le collège des bourgmestre et échevins :

Emile Hamilius, bourgmestre,
Marcel Fischbach
Georges Reuter
Georges Margue
Paul Bohr
Léon Bollendorff
Gaston Thorn, échevins.

La Séance académique à l'Hôtel de Ville

Le 13 avril à 11 heures la cérémonie solennelle qui eut lieu dans la grande salle, richement décorée, de l'Hôtel de Ville, marqua le début des festivités du millénaire de la capitale. Parmi les personnalités qui assistèrent à cette séance solennelle on remarquait les membres du Corps diplomatique résidant à Luxembourg, les représentants des Institutions Européennes établies à Luxembourg, le Président de la Chambre des Députés, le Président, le Vice-Président et plusieurs membres du Gouvernement, Monseigneur l'Evêque de Luxembourg et les membres du clergé, le Président du Conseil d'Etat, le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, les membres du Collège échevinal et du Conseil communal, ainsi que toutes les autorités civiles et militaires luxembourgeoises.

Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg furent salués à Leur arrivée devant l'Hôtel de Ville par le Bourgmestre Emile Hamilius et les Echevins Marcel Fischbach, Georges Reuter, Georges Margue, Paul Bohr, Léon Bollendorff et Gaston Thorn. La foule qui s'était rassemblée devant l'Hôtel de Ville, acclamait chaleureusement Leurs Altesses Royales qui furent ensuite conduites à la salle des fêtes aux sons de l'hymne de la Maison grand-ducale.

La cérémonie était encadrée d'un programme musical exécuté par l'ensemble à cordes du Conservatoire de musique de la Ville de Luxembourg, placé sous la direction de Jules Kruger.

M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, ouvrit la séance en s'adressant en ces termes à Leurs Altesses Royales et aux invités d'honneur.

« Altesses Royales,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Il y a des fêtes qui s'imposent d'emblée à l'attention universelle, et qui sont des points de repère de nos propres existences, de nos droits fondamentaux, de nos libertés communales.

Telles sont les fêtes du Millénaire de la fondation de notre bonne Ville de Luxembourg.

La présente cérémonie inaugurale, placée sous le signe d'une communauté dix fois séculaire, est marquée de l'empreinte de la plus haute élévation.

Par leur auguste Présence Leurs Altesses Royales donnent à cette séance solennelle tout l'éclat que la ville entière souhaite lui conférer, et marquent en même temps, l'importance vraiment nationale de cette manifestation commémorative.

C'est pour moi un insigne honneur de me faire l'interprète du Conseil Communal et de la Municipalité pour exprimer à Leurs Altesses Royales les plus respectueux remerciements et leur confirmer, en cette occasion, l'indéfectible attachement de toute la population.

Je me dois également d'exprimer nos sentiments de profonde gratitude envers MM. les Président et Membres du Gouvernement auprès desquels nous avons toujours trouvé une parfaite compréhension et l'appui le plus entier.

Je salue très chaleureusement MM. les Présidents, les membres des exécutifs et les représentants des organisations européennes établis en notre ville et les chefs des missions diplomatiques, dont la présence constitue une marque de haute estime à notre égard et donne d'autant plus de relief à cette cérémonie.

De même je suis heureux de saluer M. le Président de la Chambre des Députés et M. le Président du Conseil d'Etat.

Je souhaite également une bien cordiale bienvenue aux hauts dignitaires ecclésiastiques et civils ici présents.

Me faisant l'interprète des membres du Conseil Communal, et de tous mes concitoyens, j'exprime mes sentiments de gratitude envers tous ceux qui ont tenu, par leur présence, à témoigner ici leur sympathie à notre capitale millénaire, non pas en hommage protocolaire et conventionnel, mais en exprimant en toute franchise simplement, et dans un sentiment patriotique, ce que dans leur cœur, ils ressentent profondément et sincèrement envers leur capitale.

La joie de ce jour exceptionnel et unique nous rappelle un passé prestigieux. C'est en effet une bien fière et glorieuse histoire que celle de notre communauté de Luxembourg, qui est à l'origine de la formation du pays et qui constitue un point de cristallisation de l'idée occidentale.

Malgré les dures épreuves subies et le fardeau des ans, Luxembourg continue à participer de toute sa vitalité à l'épanouissement de valeurs ethniques et spirituelles dans le monde, et peut se prévaloir de l'incontestable mérite d'avoir réussi à constituer la première cellule du régime de coopération et de solidarité qui doit rendre à l'Europe sa force et sa prospérité.

Aussi, — ancienne et fière noblesse oblige ! — est-ce avec enthousiasme et courage que la ville de Luxembourg et sa population sont prêtes à continuer leur mission et à contribuer non seulement à la création d'une Europe unie, mais à forger un monde meilleur, plus stable et plus humain.

Unis par des liens de respect, de mutuelle confiance et d'affection inébranlable à notre Vénérée Maison Souveraine, symbole et garant de nos libertés et de notre développement harmonieux, c'est sous son Egide que nous marcherons ensemble vers un avenir heureux et prospère, vers notre Bi-Millénaire.»

Après l'allocution du Bourgmestre, M. Nicolas Margue, ancien Ministre, Président de la Commission de coordination instituée par la Municipalité pour l'organisation des Fêtes du Millénaire, prit la parole. Voici le texte de son discours :

« Millénaire ! C'est le mot magique qui donne son caractère à l'année que nous vivons, le mot qui s'offrira à nos regards, qui résonnera à nos oreilles pendant les mois à venir. Que contient-il pour nous ? Que doit-il nous rappeler, nous révéler, nous enseigner ?

Nul besoin pour nous d'exagérer l'importance de notre Millénaire. Nous savons que le monde n'a pas commencé en 963 et que, malgré tout, Luxembourg n'est pas le centre du monde. Nous savons que la civilisation n'a pas pris son origine dans nos contrées avec la fondation de notre Ville. D'autres cités autour de nous sont plus anciennes. Arlon et Metz ont pour le moins deux mille ans, Trèves prétend en avoir quatre mille : nous sommes venus parmi les derniers.

Mais ce n'est pas là une raison pour minimiser la portée des événements que nous allons commémorer et des conséquences qui en ont résulté. Célébrons dignement, gravement, joyeusement les fêtes de notre Millénaire. En revoyant notre passé, en analysant le présent, en esquissant peut-être quelques modestes projets d'avenir, nous prenons conscience de notre destinée, nous trouvons un contenu valable à notre existence nationale. C'est l'instant plein de satisfaction intime qui vaut la peine d'être vécu. C'est de nos origines, de notre entrée dans l'histoire qu'il s'agit. Puisque le Luxembourg existe et veut continuer à exister, nous avons le droit et le devoir d'affirmer solennellement cette volonté de vivre, en examinant comment nous sommes devenus et ce que nous sommes, — un petit peuple indépendant, paisible, travailleur, conscient de son essence particulière au milieu de la grande communauté européenne et humaine dont nous sommes, qui nous entoure et nous protège, un peuple décidé à accepter tous les devoirs qui se dégagent pour nous de cette réalité bien comprise.

Que s'est-il donc passé en 963 qui vaille la peine d'être commémoré ?

Le dimanche des Rameaux, le 12 ou le 17 avril de l'année plusieurs grands seigneurs des environs étaient réunis à Trèves autour de l'abbé de St. Maximin. Ils étaient convoqués pour être témoins et garants d'un échange de terrain, proposé à l'abbaye par un comte Sigefroid, d'une origine insuffisamment précisée par les historiens, mais se rattachant d'un côté à la famille des Carolingiens, rois de France, de l'autre à la famille des ducs de Saxe, qui étaient alors la couronne du Saint Empire romain. Sigefroid, possédant des biens dans la région, sur la Moselle, dans les Ardennes, devenait, contre la cession de certaines terres à Feulen, propriétaire d'un promontoire rocheux situé au confluent de l'Alzette et de la Pétrusse, avec une certaine étendue de terrain adjacent. Sur ce rocher facile à défendre, Sigefroid, selon la coutume de l'époque féodale, allait construire un château fort pour donner à ses propriétés un centre militaire et administratif. Voulait-il fonder une ville ? L'emplacement était mal choisi. Avait-il conscience de devenir le fondateur d'une future célèbre dynastie luxembourgeoise ? Il ne pouvait y penser. Mais l'histoire suit son cours, au gré des actes humains et sous l'influence des événements que les historiens chercheront à expliquer plus tard. Quelles qu'aient été les intentions et les projets des principaux acteurs du moment, le dimanche des Rameaux 963 marque le début de notre histoire.

Autour du château fort construit aussitôt par Sigefroid, avec une église consacrée en 987 et un marché compris sans doute dans la première enceinte, s'est développée avec le temps une forteresse plus étendue, une ville ensuite, qui est devenue la capitale d'un comté féodal, puis duché de Luxembourg, lequel, après une histoire mouvementée et une éclipse passagère, a été restauré au Congrès de Vienne, en 1815, dans la forme du Grand-Duché actuel.

Voilà les faits dans leur extrême simplification.

Nous constatons donc pour commencer, qu'au mois d'avril 963 rien n'existait sur le terrain acquis par Sigefroid, sauf un petit castel délabré qui ne servait plus à grand'chose, mais qui a légué son nom de Lucilinburhuc au château, puis à la ville et à l'Etat qui allaient se former.

a) Une ville d'abord, qui progressait lentement dans le cadre étroit des fortifications qui l'enserraient. Vers le milieu du onzième siècle, une seconde enceinte a dû englober les quelques paysans et jardiniers demeurant dans la vallée ainsi que les artisans et commerçants établis sur la hauteur devant les premiers remparts. Son tracé paraît quelque peu indiqué par les Trois Tours de la montée de Pfaffenthal, la rue du Fossé et la rue de Clairefontaine actuelles. Une troisième enceinte, qui suivait à peu près la ligne du Boulevard Royal actuel, fut commencée vers 1340 par Jean l'Aveugle et achevée sous ses deux successeurs : en faisaient partie les tours semi-circulaires du Rham.

Entretemps le statut juridique et administratif de la localité avait été entériné en 1244 par la charte

d'affranchissement de la grande comtesse Ermesinde et ce privilège ne devait pas manquer d'attirer d'autres habitants. Néanmoins la ville elle-même restait confinée dans l'espace étriqué de la troisième enceinte, sans même que le terrain y compris fût entièrement bâti.

Mais, sur son pourtour, la forteresse à travers tant de siècles, souvent attaquée, plusieurs fois prise, fut sans cesse agrandie et renforcée, notamment par Vauban, qui, de 1684-97, posa des ouvrages fortifiés sur les hauteurs environnantes, au-delà des deux vallées de l'Alzette et de la Pétrusse, mais aussi par les Espagnols, les Autrichiens et finalement, au 19^e siècle, par les Prussiens, qui y tenaient garnison.

Enfin, après 1867 seulement, le traité de Londres, pour mettre fin à des convoitises et des compétitions qui suscitaient un danger de guerre permanent, proclama la neutralité désarmée du Grand-Duché. Les fortifications tombèrent et Luxembourg devint la ville ouverte actuelle, avec ses magnifiques possibilités d'expansion, concrétisées une première fois, il y a quarante ans, par l'incorporation des quatre communes limitrophes, et projetées dans l'avenir par l'urbanisation entamée du plateau de Kirchberg, où la construction d'une cité européenne doit faire de la capitale du Grand-Duché une des capitales de l'Europe naissante ou renaissante.

b) Autour du château fort primitif, Sigefroid et ses successeurs de la première dynastie avaient réussi, par les moyens les plus divers, mariages, achats, conquêtes, à agrandir leurs domaines et à constituer un comté féodal qui, doté d'une administration régulière par Ermesinde, dans la première moitié du 13^e siècle, atteindra sa plus grande étendue au 14^e, sous Wenceslas I^{er}, qui contribua par de nouvelles institutions à l'organisation de l'Etat et par de sages mesures au bien-être matériel de ses sujets et auquel son frère, l'empereur Charles IV, conféra en outre le titre de duc.

Les acquisitions territoriales de tous ces temps se faisaient indistinctement des deux côtés de la frontière linguistique. Déjà Sigefroid avait possédé des domaines dans les Ardennes, en pays wallon, sur la Moselle et ailleurs, en pays germanique. L'école d'Altmünster, installée en 1083 par Conrad I^{er}, avait acquis renommée du fait que des Allemands y venaient pour apprendre le français et des Français pour apprendre ce qu'on appelait alors le thiois. Administrativement s'étaient constitués ainsi deux quartiers différenciés par leur langue officielle, le quartier wallon et le quartier germanique, qui apparaissent distinctement au 14^e siècle, sous Jean l'Aveugle et Wenceslas I^{er}, et restent ainsi jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

c) La dynastie des comtes de Luxembourg, descendants de Sigefroid, éteinte en ligne directe au 12^e siècle, continua deux fois en ligne féminine, devenant Luxembourg-Namur, puis Luxembourg-Limbourg avec les descendants d'Ermesinde. Ce sont les représentants de cette troisième lignée qui l'amènèrent à ses suprêmes destinées. C'est Henri VII, « l'alto Arrigó » de Dante, qui accéda au Saint Empire romain, auquel il entreprit de rendre son éclat historique, échouant malheureusement par une

mort prématurée dans cette fameuse expédition d'Italie. C'est Jean l'Aveugle, devenu roi de Bohême, le dernier roi-chevalier du moyen âge, celui que ses contemporains dénommèrent le roi de la paix, sans lequel personne ne pouvait rien faire et qui, détenant tous les records de vitesse et de durée, courait sa vie durant d'un champ de bataille à l'autre, pour trouver une mort aussi inutile que glorieuse à Crécy. C'est Charles IV, le premier empereur moderne, abandonnant les fastes et les gloires du moyen âge, laissant l'Italie et Rome, pour organiser un empire germano-slave avec la Bohême comme pays principal et comme capitale, cette ville de Prague qui lui doit toute sa splendeur. C'est Sigismond, enfin, le détenteur de la plus grande puissance patrimoniale de l'époque, le défenseur de l'Europe contre les Turcs asiatiques, le restaurateur de l'unité de l'Eglise, mettant fin, par le Concile de Constance, au grand schisme d'Occident.

Mais après un siècle et demi de puissance et de gloire, c'est l'évanouissement, c'est la submersion. Sigismond est le dernier représentant mâle de la dynastie. Sa fille unique Elisabeth épousant Albert II d'Autriche, les royaumes orientaux de Bohême et de Hongrie, en même temps que l'Empire, passent à la maison de Habsbourg. Le petit Luxembourg, de plus en plus négligé déjà au milieu des soucis impériaux, est entraîné dans les luttes territoriales et nationales sans fin de l'Europe occidentale. Le titre de duc de Luxembourg revient à des souverains du dehors. Tour à tour Bourguignons, Espagnols, Français, Autrichiens viennent occuper le pays avec sa forteresse : c'est la période dite des dominations étrangères qui s'étend de 1443 à 1815.

Deux traits caractéristiques sont à relever ici : Le premier, c'est qu'à l'exception de la période autrichienne au 18^e siècle, sous Charles VI, Marie-Thérèse et Joseph II, tout ce temps n'est qu'une suite à peine interrompue de complications politiques et militaires, de guerres et d'invasions, de misères et de souffrances, à tel point que nos ancêtres, élisant la Sainte Vierge comme patronne de la ville en 1666 et du pays en 1677, n'ont pas cru pouvoir l'invoquer autrement que comme Notre Dame Consolatrice des Affligés. C'est cette vénération qui est restée notre dévotion nationale jusqu'à ces jours.

La seconde observation à retenir, c'est que, malgré tous les avatars politiques, le duché de Luxembourg, pendant toute cette période, n'a pas perdu son existence autonome. Il n'a jamais été, avant 1795, annexé à un Etat étranger; il a conservé ses institutions et ses lois, ses états et ses conseils, ses us et coutumes, son langage et sa religion, et ses représentants ont pu, au début comme à la fin, fournir la preuve qu'ils se rendaient compte de leur statut particulier. La dernière manifestation de cet esprit d'indépendance a été le soulèvement des paysans, en 1798, connu sous le nom de „Kleppelkrich”, provoqué précisément par la première annexion, celle qui a réparti le territoire luxembourgeois sur quatre départements français, de 1795 à 1814.

Mais l'effet de cette éclipse de vingt ans sur le sentiment national des Luxembourgeois a été funeste. En 1814 ils résistaient bien à une propa-

gande en faveur d'une annexion à la Prusse qui, dès lors, ne peut obtenir que la cession des cantons de Bitbourg et de St. Vith ainsi que le droit de placer une garnison dans la forteresse de Luxembourg. Mais nos ancêtres auraient facilement consenti à devenir Autrichiens, ils se résignèrent en 1816, contrairement aux dispositions du Congrès de Vienne, à être assimilés aux Pays-Bas, et en 1830, la plupart se prononcèrent pour une incorporation à la Belgique. Ils auraient même pu être entraînés dans le nouvel Empire allemand, si celui-ci en 1848, avait pu se faire par l'action du Parlement de Francfort. En 1866-67 encore le Luxembourg et sa forteresse faillirent devenir l'enjeu d'une guerre franco-prussienne : c'est le traité de Londres du 11 mai 1867 qui écarta le danger en proclamant la neutralité du Luxembourg et le démantèlement de la forteresse.

Malgré le gouvernement propre et l'administration autonome que, après le partage de 1839, lui avait donnés Guillaume II, le Grand-Duché fut retenu dans l'union personnelle avec la Hollande et c'est en 1890 seulement, à la mort de Guillaume III, que la différence de la loi de succession permit au Luxembourg d'avoir une dynastie nationale bien à lui, ce qui contribua notablement à consolider la conscience nationale de nos compatriotes et à affermir la confiance de ceux qui croyaient en l'indépendance du Luxembourg.

Il fallait pourtant les nouvelles crises extérieures et intérieures des deux guerres mondiales, de la deuxième surtout, pour que se manifestât glorieusement, dans le danger et la souffrance et par un magnifique élan de résistance et de sacrifice, la volonté désormais inébranlable des Luxembourgeois de vivre leur vie nationale dans la liberté et dans la paix. Et si nous sommes prêts à nous intégrer dans une communauté européenne, c'est que nous y voyons le moyen le plus sûr d'assurer notre existence nationale. Au sein de cette nouvelle Europe il nous sera bien permis de distinguer entre un nationalisme périmé et un patriotisme raisonnable. Dans cette Europe des patries, bien comprise et sagement réalisée, pour notre second Millénaire nous resterons fidèles à notre devise nationale, elle aussi bien comprise :

Mir vele blaiwe vaat mer sin ! »

Cette séance solennelle du Conseil communal qui marqua l'inauguration officielle de l'année du Millénaire de la Ville et du Pays de Luxembourg fut clôturée par le discours de Son Excellence M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, dont nous reproduisons le texte ci-après :

« Altesses Royales,
Excellences,
Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Echevins et
Conseillers municipaux,
Mesdames, Messieurs,

En attachant son nom à la Charte signée le Dimanche des Rameaux de l'an 963, le comte Sigefroi

engendra trois ordres de développement, lança trois flèches d'évolution, que nous sommes appelés à ré-mémorer en ce jour. Les trois se couvrent d'ailleurs en partie et se conditionnent mutuellement. Le développement urbain qui part du château fort pour passer par le stade de la bourgade et devenir la ville de Luxembourg, ne se conçoit pas sans la croissance en influence et en puissance de la lignée de la Maison de Luxembourg. Les deux développements, urbain et dynastique, ont déterminé le destin de l'entité politique qui, évoluant à travers bien des vicissitudes, subsiste en tant qu'Etat souverain, le Grand-Duché de Luxembourg.

La cité, la lignée, la nation, les trois tracent leur origine à partir de données documentaires et topographiques précises dans la pleine lumière de l'Histoire.

Pour ce qui est de la cité, j'estime de mon devoir primordial de lui rendre pour son Jubilé un vibrant hommage.

Je crois pouvoir me faire l'interprète du pays entier, pour vous présenter, Monsieur le Bourgmestre, en ce début des célébrations jubilaires, les vœux les plus ardents de la population pour l'avenir et la prospérité de la Capitale.

L'évolution millénaire n'en a pas encore fait une métropole grouillante, mais une ville aérée qui joue son rôle de capitale avec une noble et souriante gravité. Cette capitale prêtant son nom à un pays et à une nationalité, c'est un peu la version moderne de l'« urbs » antique, une espèce de capitale-mère. Sa signification pour tous les Luxembourgeois n'en est que plus grande.

Son implantation n'aurait pas été choisie par un urbaniste moderne, conscient des problèmes de la circulation et de la croissance citadines. Coupée par de profondes vallées, éparpillée sur une série de plateaux, accrochant ses vieux quartiers à des pentes abruptes, elle trahit encore aujourd'hui l'artificialité de sa fondation en tant que cité. Se pliant aux volontés implacables de l'art militaire pendant de longs siècles, elle en est restée marquée, et lorsque, il y a cent ans, éblouis, les bourgeois voyaient se desserrer le carcan des fortifications, certains concevaient des doutes sur l'avenir d'une ville se consacrant exclusivement aux œuvres de la paix.

Elle a connu bien des sièges, bien des drames, bien des ruines et bien des reconstructions. De ce fait elle est dépourvue de joyaux architecturaux de valeur exceptionnelle tels que les exhibent des villes d'âge ou d'origine similaires. Le siècle des grandes cathédrales romanes et gothiques n'a laissé que des traces.

Et néanmoins les siècles nous ont légué un cadre de beauté pénétrante. Le souvenir des temps anciens reste inscrit dans le plan de la ville, dans son relief et dans son profil, dans ses rochers coiffés, rabotés ou étayés, dans ses bastions et ses jardins. Son assiette à cheval sur les vallées et les précipices est devenue son attrait, son atout, la constante de ses problèmes urbanistiques, à tel point que des constructions modernes comme la Caisse d'Épargne, la Fondation Pescatore et même le nouveau théâtre bordent les plateaux avec l'altière désinvolture des anciens bastions. „Anmut und Größe", voilà comment Goethe résumait l'impression que la forteresse faisait sur lui. Visait-il par là le contraste entre les constructions et la verdure, qui s'insinue encore aujourd'hui dans la plupart des quartiers de la ville ?

Après l'extension monotone et drue vers le plateau de l'ouest, le développement urbain reprend la conquête des plateaux sur les autres fronts notamment ceux de l'est. Le grand pont qui enjambera la vallée de l'Alzette s'inscrira dans la tradition de la ville des viaducs.

Parce qu'elle porte les cicatrices des déchirements séculaires de notre continent, parce qu'elle monte la garde à un point de rencontre des cultures européennes, parce qu'à sa jeunesse guerrière a succédé l'âge de l'accalmie et de la conciliation, elle veut assumer son rôle de centre et de lieu de rencontre européens. C'est pourquoi l'État et la Municipalité entendent l'équiper pour lui permettre de remplir cette vocation.

* * *

Aux heures patriotiques, nos historiens et nos poètes aiment à exalter l'ascension de la Maison de Luxembourg au Moyen Age. Les rimes allègres d'une chanson due à Dicks mettent déjà dans la bouche de nos enfants la glorification des „quatre qui ont ceint la couronne de l'Empire".

Il n'est que juste d'évoquer en ce jour le destin de nos comtes du Moyen Age. Leur opiniâtreté et leur habileté ont formé et organisé notre territoire. Leur action politique a rayonné au dehors et, avant même qu'ils ne fussent portés à l'honneur impérial, ils intervenaient déjà avec force dans les affaires de l'Europe occidentale.

Il existe d'ailleurs un curieux parallélisme dans la montée des Luxembourg et celle des Habsbourg. S'appuyant sur des domaines familiaux assez modestes et situés dans des régions plutôt déshéritées en Europe occidentale, les seigneurs issus des deux souches n'étaient pas naturellement destinés à jouer

un rôle primordial en Europe. Chacune des deux Maisons a été amenée à ce constituer un nouveau domaine à l'Est, les Habsbourg en Autriche, les Luxembourg en Bohême, comme si l'équilibre politique de l'Empire et de l'Europe ne pouvait être sauvegardé qu'à partir des positions fortes ainsi acquises. Les Luxembourg ont été moins constants et moins durables que les Habsbourg. Les destins des deux Maisons se sont finalement confondus au profit des Habsbourg par le mariage de la fille de Sigismond, dernier empereur de la Maison de Luxembourg, Roi de Bohême et de Hongrie, avec Albert d'Autriche qui lui aussi deviendra empereur. L'action politique de nos comtes et ducs a tracé la voie impériale à la glorieuse lignée des Habsbourg en rassemblant un ensemble de territoires formant un apport décisif à la monarchie de l'aigle bicéphale.

Cette double vocation, luxembourgeoise et européenne, de nos comtes et ducs orientait leur action politique dans deux directions : l'organisation et l'extension de leur comté natal d'une part, l'intervention dans les affaires de l'Europe, d'autre part.

A partir du rocher du „Bock" ils sauront étendre leur domaine „comme le paysan arrondit sa ferme" selon le mot de Paul Weber. Lorsque finalement le comte Wenceslas I^{er} obtiendra le comté de Chiny en 1364 et prendra le titre de duc, le Luxembourg est quatre fois plus grand qu'il ne l'est aujourd'hui. Qui plus est, il aura été organisé comme un Etat.

On sait que c'est la comtesse Ermesinde (1196 à 1247) qui, achevant l'œuvre de ses ancêtres, donna au comté une véritable structure administrative avec un pouvoir central renforcé. C'est de son temps que nous voyons également émerger le peuple des villes et des campagnes. Sous son règne notre ville millénaire reçoit sa Charte d'affranchissement, ses libertés que les bourgeois défendront avec acharnement pendant les siècles de domination. Wenceslas, déjà cité, continuera l'œuvre administrative intérieure de la comtesse Ermesinde.

A partir du 12^e siècle, sous l'influence des acquisitions territoriales à l'Ouest se précise aussi notre position culturelle par le bilinguisme qui marquera définitivement le particularisme luxembourgeois. A l'Abbaye d'Altmunster, créée par le comte Conrad I^{er} à proximité de son château, on enseigne en français et en allemand.

* * *

Quant à l'intervention dans les affaires générales de l'Europe, rappelons d'abord que de 843 à 963, l'histoire de notre territoire est celle de la Lotharinge, dont il partage les ballottements entre la Francie de l'Est et celle de l'Ouest.

Cependant, un an avant l'acte d'échange de Sigefroi, le 1^{er} février 963, Othon I^{er} le Grand avait été couronné Empereur. Ce qu'on allait appeler le Saint Empire romain germanique était fondé. L'Empire du Moyen Âge était autre chose que la caricature qu'en donnaient encore dans un récent passé des germanistes impénitents. Au Moyen Âge ce regroupement politique dans l'intérêt de la paix et de l'ordre a su enthousiasmer des Latins autant que des Germains. En un sens c'était un très haut idéal politique répondant à un courant universaliste et contrecarrant l'anarchie féodale. Mais l'Empire comportait aussi de terribles ambiguïtés qui devaient finalement déchirer la Chrétienté. La fiction de la continuation de l'Empire romain entretenait dans l'esprit des aspirants à l'Empire des illusions sur les réalités politiques et géographiques. Les Luxembourgs ont été ballotés à leur tour entre la splendeur et les déconvenues de l'Empire. Leur pays d'origine en a été affecté par contrecoup.

La première lignée des comtes de Luxembourg se signale par sa fidélité à l'Empereur. Dans la querelle de l'Investiture on les retrouve du côté de l'Empereur Henri IV. Déjà ils interviennent dans les luttes entre les candidats pour l'Empire. Par contre le comte Henri IV l'Aveugle, père de la comtesse Ermesinde, prendra de la distance vis-à-vis de l'Empereur et donnera à la politique étrangère du comté une orientation que vous me permettrez d'appeler „beneluxienne”. A cette époque, l'Empereur Frédéric II, embarrassé dans sa politique italienne, dut subir l'émancipation des petits souverains de l'Europe occidentale, qui formaient une espèce de „troisième force” entre la France et l'Empire.

L'apogée de la Maison de Luxembourg commence en 1309 avec le couronnement de Henri VII à Aix-la-Chapelle. Dans ce quatorzième siècle qui voit s'ébranler les solides bases de la société médiévale, où l'ordre craque de tous les côtés, les princes de la Maison de Luxembourg ont joué en Europe un rôle déterminant mais difficile. Ce rôle primordial a été assumé même par ceux qui n'ont pas porté la couronne de l'Empire, comme Jean l'Aveugle, dont l'épée intervenait à droite et à gauche pour trancher les conflits.

Avec Henri VII l'idéal de l'Empereur semblait se réincarner. Précédé de la renommée de la justice et de la mansuétude, il devait enthousiasmer ceux qui en Italie mettaient leurs espoirs dans la monarchie. Dante l'a célébré dans des termes dithyrambiques et lui a érigé un monument impérissable dans la „Divine Comédie”. A l'avant-dernier chant du Paradis il installe sur un trône spécial „l'âme impériale du

grand Henri qui est venu redresser l'Italie avant qu'elle n'y fut disposée elle-même”.

On peut établir un parallèle entre les relations de Henri VII et de Dante, d'un côté, et celles de Charles IV, son petit-fils, et Pétrarque, de l'autre. Poussé par des sentiments analogues à ceux de Dante, Pétrarque implore Charles de descendre en Italie. Une lettre datée du 11 mars 1363 de Venise et adressée à l'Empereur se termine par cet appel pathétique : « L'Italie t'appelle, César, César, César, où restes-tu ? Pourquoi m'as-tu abandonnée ? »

Charles IV, cet être sobre, mystérieux, ce premier homme d'Etat sur le trône impérial, avait déjà une autre conception de l'Empire. Il oriente la Bohême vers la monarchie nationale. En fin diplomate, il respectait les intérêts du Saint-Siège tout en prenant de la distance à son égard.

Sigismond, son fils, durant un long règne, avait à affronter toutes les tempêtes déchaînées sur l'Europe. Il mit fin au grand schisme d'occident, combattit le Turc, fut aux prises avec l'hérésie. C'est lui néanmoins qui a mené la politique européenne la plus vigoureuse parmi les Empereurs de la Maison de Luxembourg.

Entre-temps le duché périlait. La grandeur du destin de ses princes devenait pour lui une source de malheurs.

Passant sous les différentes dominations, son rôle européen ne se fonde plus sur sa dynastie. Il se concentrera de plus en plus sur la forteresse. Nous revenons ainsi à notre point de départ, l'importance pour notre destin politique du site de la ville de Luxembourg. La fondation de Sigefroi n'a pas fini d'enfanter des résultats politiques jusqu'à nos jours.

Les avatars de l'Histoire sont à la base de la volonté d'indépendance du peuple luxembourgeois. Notre passé historique, qui a eu ses périodes d'éclat, détermine encore notre présent.

Il est réjouissant de voir le peuple luxembourgeois commémorer ce Millénaire dans une tranquille allégresse et marquer en même temps un regain d'intérêt à notre histoire nationale. Nous faisons nôtre un mot de Raymond Poincaré, selon lequel „le présent, „joins d'exclure le passé, le contient tout entier et „le peuple le plus digne d'espérer est celui qui „sait le mieux respecter ses souvenirs”.

L'histoire luxembourgeoise, c'est de l'histoire européenne, reflétée dans les vicissitudes de notre passé. La position géographique et stratégique de notre pays a voulu que jamais il ne pût être englobé durablement et définitivement à un pays ou un groupe de

pays avec qui il a des frontières communes. Même les longues années des Pays-Bas, Espagnols et Autrichiens, n'ont pas altéré le particularisme de la province. Par la constante exposition aux affres de la guerre, il est resté petit et longtemps pauvre. Mais il a toujours produit des hommes qui ont été entraînés, corps et âme, dans les courants historiques de l'Europe.

De l'histoire du Luxembourg médiéval, nous pouvons déduire la leçon de la double vocation qui doit être celle de tout Luxembourgeois. Cette vocation est de réaliser la justice et la prospérité sur le territoire national, et de se consacrer à la cause d'un ordre européen.

J'ai dit que nos comtes ont été séduits par l'idée de l'Empire et que certains des meilleurs esprits de leurs temps ont appelé de toute leur ferveur les bienfaits d'une nouvelle Pax Romana.

Nous autres, nous appelons la Pax Europaea. Formulons des vœux que celle-ci évite les écueils sur lesquels l'Empire a échoué.

Le principe de la construction européenne doit être celui de l'égalité des droits des nations qui l'entreprennent, du respect aussi des droits des faibles. Le principe de la suzeraineté, sur lequel se fondait l'Empire, est remplacé par celui de la communauté, celui de la Bulle impériale par des décisions statutaires et démocratiques, celui du tribut imposé par la contribution à des tâches communes et voulues par tous.

L'exemple historique nous montre cependant que la poursuite d'une grande idée ou d'un grand destin

ne doit pas nous détourner de nos origines et nous laisser déracinés, comme ce fut le cas des derniers souverains de la Maison de Luxembourg.

L'Histoire nous montre enfin que les hommes de ce pays, exposés aux tribulations et aux variations de régime, ont réagi par la vertu de fidélité et de constance envers ceux qui étaient leurs souverains légitimes.

Sur ce point, Madame, les Luxembourgeois n'ont pas changé. Après mille ans d'histoire, ils retrouvent une dynastie nationale qui a partagé toutes leurs joies et toutes leurs peines. Ils en sont fiers et reconnaissants.

Le premier Millénaire a débuté sous le regard farouche du guerrier. Le second s'ouvre sous l'égide de Votre royale et maternelle sollicitude. Vive le Luxembourg ! »

Après le discours de M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, Leurs Altesses Royales furent accompagnées vers le cabinet de M. le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg où Elles signèrent le livre d'or. M. Joseph Bech, Ministre d'Etat honoraire, Président de la Chambre des Députés, M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement et M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, signèrent également le livre d'or à cette occasion.

Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg après avoir reçu l'hommage du premier exemplaire du « Livre du Millénaire » prirent congé des personnalités et au moment de quitter l'Hôtel de Ville, Elles furent très chaleureusement acclamées par la foule.

Une réception fut offerte par la Ville de Luxembourg dans le péristyle de l'Hôtel de Ville.

La Messe pontificale à la Cathédrale

Le 14 avril, Dimanche de Pâques, une messe pontificale fut célébrée en la cathédrale de Luxembourg par Son Excellence Monseigneur Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, en présence de Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg, des Membres du Corps diplomatique et de toutes les personnalités civiles, militaires et religieuses.

Au cours de ce service religieux M. Emile Hamilius, député-maire de la Ville de Luxembourg, entouré de MM. Marcel Fischbach et Georges Reuter, Echevins, remit à Monseigneur l'Evêque de Luxembourg, assisté de Mgr Alfred Mille, Chanoine de la Cathédrale, Prévôt du Chapitre, et de M. l'Abbé Fr. Rasqué, curé-doyen de Notre-Dame, une clef en or, emblème du millénaire de la Ville de Luxembourg, destinée à Notre-Dame de Luxembourg, Consolatrice des Affligés, « Patronne de la Cité et de la Patrie ».

En recevant la clef en métal précieux et richement sertie de diamants Mgr l'Evêque de Luxembourg dit au Bourgmestre de la Ville : Je vous remercie au nom de la Patronne de la Cité et de la Patrie. »

Au moment de la remise de cet emblème à Mgr l'Evêque Léon Lommel, la maîtrise de la Cathédrale, sous la direction de M. l'abbé D' René Ponchelet, avec aux orgues maître Albert Leblanc, exécutait « O Patriae Patrona » de Beicht.

Par ce geste symbolique et solennel la Ville de Luxembourg renouvela, en présence de Leurs Altesses Royales et des Autorités du Pays le choix que le Magistrat de la Ville avait fait en 1666 en ratifiant par un acte public l'élection de Notre-Dame comme Patronne et Protectrice perpétuelle de la Ville de Luxembourg.

Après avoir déposé la clef en or au pied de la statue de Notre-Dame de Luxembourg, Monseigneur

l'Evêque Léon Lommel prononça l'allocution suivante :

« Altesses Royales
Excellences
Monsieur le Bourgmestre
Messieurs les Echevins
Messieurs les Conseillers municipaux

Au moment où s'ouvrent sous d'heureux auspices, dans la clarté pascale, les festivités jubilaires destinées à marquer le millénaire de Ville de Luxembourg, vous avez voulu associer à ses titres de gloire le doux nom de sa céleste Patronne, la Consolatrice des Affligés, en lui offrant, au nom de la Cité, une clef d'or.

Par ce noble geste que vous venez d'accomplir en présence de Leurs Altesses Royales, Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince, du Corps diplomatique et des autorités publiques, vous avez renouvelé un des souvenirs les plus glorieux et les plus attachants de notre histoire religieuse et nationale.

S'il ne nous a pas été donné de célébrer cette heure solennelle, dans un cadre plus grandiose, les froids de l'hiver ayant fait reporter l'ouverture de la nouvelle partie de la Cathédrale jusqu'au troisième dimanche après Pâques, il s'ensuit ceci de significatif : c'est à la même place, sous les voutes de l'ancienne église des Pères Jésuites, dans l'enceinte du même chœur que nos prédécesseurs, les Magistrats de 1666 ont ratifié par un acte public et avec l'aveu de toute la Ville l'élection de Notre-Dame comme Patronne et Protectrice perpétuelle de la Cité.

En signe d'hommage le Prévôt et le Juge de la Ville ont remis à la nouvelle Patronne les clefs des portes de la Ville, confiées à leur garde. Et le premier anniversaire de ce jour mémorable le Gouverneur lui-même, le Prince de Chimay, résolut d'hon-

orer la puissante Patronne par une clef d'or que nous voyons encore aujourd'hui au bras de la statue les grands jours de fête.

Fidèles à ce contrat, les citoyens de la Ville n'ont cessé de rendre à Marie les honneurs qui lui sont dus, en multipliant au long des siècles les marques de leur amour et de leur vénération.

De son côté, la Patronne de la Ville n'est pas restée insensible aux témoignages de cette fidélité. En repassant l'histoire de la dévotion à Notre-Dame de Luxembourg, on est frappé par la force et l'unanimité des témoignages qui attribuent la sauvegarde de la Ville à sa spéciale protection.

Dans le passé militaire de la forteresse, ce sont tour à tour ses gouverneurs, ses magistrats, ses princes et ses seigneurs qui proclament d'avoir été préservés et sauvés par la vigilance de la glorieuse Patronne.

Et les temps les plus récents ne manquent pas de témoignages non moins éloquents. Rappelons avec émotion l'exemple de nos Princes qui, dès la première heure de leur retour, sont venus s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame pour la remercier de la libération de la patrie.

Messieurs, c'est avec une profonde gratitude que nous considérons le renouvellement du Votum solenne par la Municipalité comme une marque nouvelle de dévouement envers notre Patronne, comme un gage nouveau d'espérance pour la sauvegarde de notre patrimoine le plus précieux.

Que Notre-Dame de Luxembourg accepte avec complaisance votre pieuse démarche et qu'elle daigne continuer à veiller sur notre Ville et notre Patrie que nous aimons et que nous sommes décidés à servir avec le meilleur de nos forces, dans l'accomplissement de sa tâche historique, dans la paix et la concorde. »

La Journée des Bourgmestres du Pays

Le Lundi de Pâques eut lieu l'« E'mais'chen », fête populaire ancestrale, sur le Marché-aux-Poissons, emplacement du premier marché de la Ville de Luxembourg où furent vendus, dans des stands auxquels on avait donné l'aspect des anciennes échoppes artisanales, des objets fabriqués sur place, des poteries, des jouets, des friandises et des œufs de Pâques. Des chants, des amusements populaires et des cortèges eurent lieu sur la Place du Marché-aux-Herbes, ainsi que des concerts instrumentaux et vocaux.

La veille un concert avait été donné à l'occasion de l'ouverture des fêtes folkloriques de l'E'mais'chen et dans la soirée un superbe feu d'artifice fut tiré du plateau du Rham devant une foule nombreuse qui s'était massée le long de la montée de Clausen et du Chemin de la Corniche jusqu'aux alentours de la Caserne du St-Esprit.

C'est dans cette atmosphère qu'eut lieu la Journée des Bourgmestres du Pays, réunissant à Luxembourg

cent et dix élus locaux des cent vingt-six communes du pays, sur invitation du Bourgmestre de la Ville de Luxembourg.

En fin de matinée un concert fut donné à la Place d'Armes en présence des Bourgmestres du pays et d'une importante foule.

A midi trente Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc héritier fut reçu à l'Hôtel de Ville par M. le Bourgmestre Emile Hamilius, entouré des membres du Collège échevinal et du Conseil communal. Son Altesse Royale signa le livre d'or de la Ville de Luxembourg, puis tous les maires du pays Lui furent présentés.

Le déjeuner offert à l'Hôtel de Ville de Luxembourg par M. le Bourgmestre Emile Hamilius fut présidé par Son Altesse Royale Monseigneur le Grand-Duc héritier qui avait à ses côtés le Bourgmestre Emile Hamilius et M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, représentant M. le Ministre de l'Intérieur.

A l'issue de ce banquet M. le Bourgmestre Emile Hamilius prononça l'allocution suivante :

« Excellences,
Chers Collègues, etc. etc.

La Ville de Luxembourg est en fête !

Drapeaux et oriflammes claquant joyeusement au vent britannique, et les cloches pascales versant sur la ville leurs harmonies, soulignent l'allégresse des grands jours.

La cité millénaire, aux quatre points cardinaux du pays a lancé à toutes les communes l'invitation cordiale de s'associer à ses fêtes jubilaires en y prenant part en la personne de leurs bourgmestres.

C'est avec la plus vive satisfaction que je constate combien nombreux ceux-ci ont répondu à notre invitation; avec quel enthousiasme, ils ont dans un sentiment national unanime de commémoration, apporté l'hommage de leur sympathie.

La présence à ces agapes amicales de M. le Ministre de l'Intérieur et de ses éminents collaborateurs nous remplit de fierté et nous comble d'aise. Je leur en exprime mes vifs remerciements. Je me plais aussi à leur dire, à cette occasion, mes sentiments de gratitude pour la pleine compréhension et l'appui entier que les autorités communales trouvent toujours auprès d'eux.

A mes chers collègues, MM. les bourgmestres, j'apporte les saluts chaleureux de la municipalité et de toute la population de la capitale; qu'ils soient assurés que nous sommes extrêmement sensibles aux sentiments amicaux dont ils ont fait preuve à notre égard en prenant part aux festivités millénaires de notre ville.

L'année 1963 est pour notre cité une année, où vivace, monte du passé son histoire millénaire.

Un vaste destin s'y est accompli au prix de rudes efforts et de grands sacrifices. Et aujourd'hui, il souffle, par-dessus les rochers plus que millénaires, un grand vent d'optimisme. Car si Luxembourg, au courant de longs siècles a toujours su maîtriser ses destinées, c'est sur ses lancées qu'elle entend poursuivre sa route vers l'avenir.

Si parmi les journées de fêtes du Millénaire, il nous a tenu à cœur s'en placer une sous le signe de la commune, c'est que nous avons tenu à souligner le rôle et l'importance des communes dans toute la vie nationale. Nous avons également voulu cimenter ainsi la solidarité entre nos communes, et renforcer une coopération constructive pour le plus grand bien de notre chère patrie.

C'est dans les anciennes communes que la civilisation occidentale a trouvé son berceau.

Puis-je donc évoquer brièvement à cette place, le rôle et l'importance des communes dans l'Etat et dans la vie nationale ainsi que sur le plan international ?

La commune n'est-elle pas, en effet, la cellule-mère de l'Etat, n'est-elle pas le foyer primitif le plus vivant de la vie sociale et politique ? Et l'esprit

communal, fait de bon sens, de réalisme, d'expérience quotidienne, qui doit animer l'élu aussi bien que l'administré, n'a-t-il pas été depuis des siècles un facteur stabilisateur des plus importants ?

C'est dans nos communes que se trouvent les bases mêmes de la vraie vie politique du pays.

C'est là que les citoyens suivent de près les problèmes politiques qui se posent dans leur localité; c'est là aussi que nos édiles communaux sont en contact direct avec les citoyens qu'ils représentent et sont chargés d'administrer.

Qui mieux qu'eux pourrait connaître les soucis de la population ? N'est-ce pas autour d'eux que viennent se rassembler les citoyens et chercher aide et conseil dans les périodes critiques ?

Aussi communes et édiles constituent-ils une force incontestable dans la vie publique moderne non seulement du point de vue national, mais également dans le domaine international. Sans vouloir insister sur le rôle primordial dévolu aux communes dans la création d'institutions européennes, j'ose dire que sans la vénérable tradition communaliste, il n'y aurait pas d'Europe.

C'est dans ce sens que j'invite donc mes collègues à poursuivre avec énergie et confiance leur mission communale. Ce faisant, ils se conformeront au profond instinct de la population et ils continueront la tradition que nous enseigne notre histoire.

Que tous participent donc ensemble, de cœur et d'âme à notre jubilé. Qu'ils considèrent les festivités comme souvenir de notre grand passé, mais en même temps comme mission pour notre tâche au service des communautés locales. »

M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, s'adressa également aux maires du pays au cours d'une allocution improvisée.

A l'issue du banquet les maires du pays se rendirent ensemble à « l'E'mais'chen ». Vers 17 heures une réception fut offerte en leur honneur par le Comité des « Amis de la Vieille Ville ».

En souvenir de cette journée, qui se déroula dans une atmosphère de très grande cordialité, chaque bourgmestre reçut en souvenir une médaille de bronze des mains de M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg.

Ajoutons encore pour terminer que le 16 avril Leurs Altesses Royales Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg reçurent en audience au Palais grand-ducal le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg. Au cours de cette audience M. le Bourgmestre Emile Hamilius remit à la Souveraine une reproduction en or des premières armoiries de la Ville de Luxembourg montrant une tour ouverte surmontée de trois créneaux. Son Altesse Royale Madame la Grande-Duchesse reçut également à cette occasion une pièce unique en argent de la « Médaille du Millénaire », due à l'artiste Lucien Lefèvre, ainsi que les copies d'artiste des « eaux fortes » éditées par l'artiste Franz Kinnen à l'occasion du Millénaire.

L'Exposition Philatélique Internationale «MELUSINA»

Aux trois cérémonies décrites il convient d'ajouter l'inauguration de l'Exposition Philatélique Internationale «Melusina» au cours de l'après-midi du 13 avril, en présence de Son Altesse Royale Monseigneur le Prince de Luxembourg, des Membres du Corps diplomatique, de MM. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement et Ministre des P.T.T., Eugène Schaus, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères, Emile Schaus, Ministre de l'Education Nationale, et de nombreuses personnalités étrangères et luxembourgeoises.

Cette remarquable exposition, qui était placée sous le haut patronage de S.A.R. Monseigneur le Grand-Duc héritier avait été organisée par la Fédération des Sociétés Philatéliques du Grand-Duché en collaboration avec l'Administration des P.T.T., sous les auspices de la Haute Autorité de Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier, du Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, de la Ville de Luxembourg, de l'Administration des P.T.T. du Grand-Duché de Luxembourg et de la Fédération Internationale de Philatélie. Elle groupait les plus belles collections et les timbres les plus rares de 650 exposants venus de cinq continents. La valeur assurée de ces collections dépassait 500 millions de francs.

Un jury international devait décerner aux exposants les prix offerts notamment par M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, la Municipalité de la Ville de Luxembourg, et le Directeur de l'Administration des P.T.T.

M. Léon Putz, Président des philatélistes luxembourgeois, souhaite la bienvenue à Son Altesse Royale et aux invités d'honneur luxembourgeois et étrangers, tout en remerciant tous ceux qui avaient contribué au succès de cette exposition internationale qui avait attiré à Luxembourg de nombreux spécialistes du monde philatélique.

M. Lucien Berthelot, Président de la Fédération Internationale de Philatélie, prononça une allocution de circonstance, et M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, prononça un discours au cours duquel il esquissa l'importance et le rôle du timbre-poste à travers l'histoire. Avant de déclarer ouverte l'exposition «Melusina», M. le Ministre d'Etat Pierre Werner souhaite également la très cordiale bienvenue à tous les participants étrangers et exprima ses remerciements à tous ceux qui avaient collaboré à la réussite de l'exposition.

Plusieurs dîners, réceptions et manifestations furent organisés en l'honneur des personnalités étrangères et luxembourgeoises du monde philatélique au cours de la durée de l'exposition, notamment par le Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, le Directeur de l'Administration des P.T.T. du Grand-Duché, la Haute Autorité de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier et l'Administration de la Ville de Luxembourg. Des concerts furent donnés par le grand orchestre de Radio-Télé-Luxembourg, placé sous la direction du maître Louis de Froment, et la musique de Garde grand-ducale.

Au cours du banquet de clôture de l'exposition «Melusina» qui eut lieu sous la présidence de M. Pierre Werner, Ministre d'Etat, Président du Gouvernement, furent proclamés les prix décernés par le jury international aux exposants.

Voici le palmarès de cette exposition :

Prix décernés par le Jury International: en Classe d'Honneur, le Grand Prix de Son Excellence Monsieur le Président du Gouvernement, à M. Rolf Gummesson, pour sa collection «Finlande»;

en Classe de Compétition, le Grand Prix National de la Municipalité de Luxembourg est attribué à M. Francis Rhein (USA);

en Classe de Compétition, le Grand Prix International de M. le Directeur Général des PTT de Luxembourg est attribué à M. Gottfried Mueller (Suisse) pour sa collection générale «Suisse»;

en Classe d'Honneur, la Médaille d'Or de la Fédération des Sociétés philatéliques du Luxembourg est attribué à M. le D^r Joseph Schatzkes (France) pour sa collection «France»;

en Classe d'Honneur, une Médaille d'Or est attribué à MM. Jean Dupont (Belgique), Garcia Gonzales (Portugal) et Jan Kolpak (Pologne), qui ont exposé dans cette classe;

la Médaille du Conseil de l'Europe est attribué à M. Jacques Diemer (France);

la Médaille de la Fédération Internationale de Philatélie est attribué à M. le D^r Alphonse Zoller (Luxembourg);

le Prix Mélusine est attribué à M. Bernard Kuschmann.

De nombreuses médailles d'or, d'argent, de vermeil et de bronze ainsi que des diplômes furent remis aux lauréats des sections réservées au Luxembourg, aux pays d'Europe et aux pays hors d'Europe.